



CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 30 juin 2017

Présents : N. Bourny – J P Schmitt – A. Lukec - F. Sais - A. Dynak – S. Bernardot - M. Grandgeorges – A. Henriot – C. Lécuret - M. Richard - M. Veille

Absents excusés : - G. Masuyer (pouvoir à F. Sais) - J M Roybier (pouvoir à JP Schmitt) - JM Bourgeon (pouvoir à N.Bourny)

Président de séance : N. Bourny Secrétaire : JP. Schmitt Séance ouverte à 18 h 35
.....

Compte rendu du conseil municipal 12 mai 2017 : adopté à l'unanimité

Compte rendu des délégations du conseil municipal au Maire : (article L2122-22 CGCT),

- Droit de préemption : aucun sur 6
- Remboursement assurances : 0

Après délibération, cette résolution est adoptée à l'unanimité

1-ECOLE PRIMAIRE : fermeture d'une classe- maintien des rythmes scolaires

Le conseil regrette que la CDEN ait confirmé la fermeture de la 4° classe et que l'académie n'ait pas pris en compte les nombreux arguments avancés par la municipalité et les parents d'élèves. Le conseil en prend néanmoins acte. En conséquence, les effectifs scolaires par classe seront plus élevés que cette année, en particulier en maternelle. En outre, l'accueil des enfants de – 3 ans ne sera plus possible, ce qui est regrettable. La municipalité va néanmoins s'assurer que la rentrée scolaire s'effectue dans les meilleures conditions, notamment au niveau matériel. Nous pouvons aussi compter sur nos enseignants.

Le conseil prend également acte de la décision du conseil d'école du 27 juin de ne pas changer les rythmes et horaires scolaires pour la rentrée 2017 après une double concertation après des parents faisant ressortir une quasi égalité entre les avis pour et contre un retour à une semaine de 4 jours scolaires.

2-Compétences PERISCOLAIRES : services-Cantine – garderie- NAP et centre de loisirs

Les horaires scolaires restant inchangés, il est décidé de maintenir pour l'année scolaire 2017 / 2018 l'organisation actuelle du périscolaire (cantine- garderie), des Nap et du centre d'accueil de loisirs les mercredis après-midis, qu'il s'agisse des horaires, des tarifs et de la gestion du personnel.

Pour l'accueil en centre de loisirs pendant les vacances scolaires, le Maire rappelle les échanges intervenus avec le centre de Chevigny saint Sauveur. Il est proposé de conclure une convention annuelle dans des conditions et tarifs d'inscription identiques à ceux des enfants de Chevigny, en contrepartie d'une participation financière de la commune à 2.50 €/h. La commune percevra une aide de la CAF. Il est demandé au conseil de donner pouvoir de signature au maire qui se chargera de toutes les formalités afférentes.

Après délibération, cette résolution est adoptée à l'unanimité

3-DIJON METROPOLE : avis et propositions de la commune sur le PADD du PLU i HD

Le conseil valide les réflexions et propositions de la commission communale de travail PLU i HD du 24 juin qui seront transmises à Dijon Métropole dans le cadre de la concertation et de l'élaboration du PADD.

4-BUDGET : admission en non-valeur

Le percepteur a proposé de passer en perte la dette locative de deux anciens débiteurs. Le conseil souhaite disposer de plus amples informations sur les démarches effectuées par la trésorerie aux fins de recouvrement. Ce point l'ordre du jour est donc reporté.

5- TRAVAUX : point des Investissements communaux et SUBVENTIONS

Médiathèque : les 11 lots du marché MAPA ont été attribués aux entreprises et une réunion de préparation des travaux s'est tenue le 26 juin. Selon le planning, le début des travaux est prévu pour fin juillet 2017.

Une commission de travail se tiendra début juillet avec l'AMCO pour définir le mobilier, l'agencement et les demandes de subventions.

Lotissement la corvée verte ; choix de VILLEO comme bailleur social en concertation entre Nexity et la municipalité (avec dépôt du permis de construire en juillet 2017)

RD109 rue du château : demande auprès du FSI encours

Opération urbaine en cours : Achat de la propriété Sarasin par l'EPFL pour le compte de la commune validé en séance le 28 juin. Une commission de travail est programmée pour étudier les scénarios d'aménagement.

6-CEREMONIES du 3° trimestre

Très belle réussite de la réunion AMAP du 27 juin

Cérémonies du vendredi 14 juillet ; début à 11h + repas champêtre

7-Affaires diverses

-gestion du personnel : pas de mouvement particulier

-demandes de subventions : accord pour une aide de 150 euros « Raid 4L trophy » de fév. 18 avec restitution d'expérience auprès des élèves élémentaires de Magny en février 2018. **Après délibération, cette résolution est adoptée à l'unanimité**

-départ de Mme Bonbenrieth : pot de remerciements programmé pour toutes les années passées à l'école de Magny

Séance levée à 19 h 40

Prochain conseil municipal 29 septembre 2017 à 20h00